

Arrondissement de Douai
Commune de ESQUERCHIN - 59553
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.a Conservation du Patrimoine Eaux			
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Ruisseau de l'Escrebieux Arrêté Préfectoral du 09/08/1972	Ddtm
AS1	CONSERVATION DES EAUX Servitude de protection des captages AEP	Captages d'Esquerchin (2) D.U.P. du 20/10/1994	Ars
II.a Utilisation de certaines ressources : énergie			
I.3	GAZ Servitude de protection des Canalisations de transport de gaz	Canalisation HENIN – FLERS	Grt Gaz
I.4	ELECTRICITE Servitude de protection des lignes haute tension	Lignes : AVELIN – CHEVALET 400KV ESQUERCHIN – GRAVELLE 1 90kv ESQUERCHIN – GRAVELLE 2 90 KV	Rte
I.5	PRODUITS CHIMIQUES Protection des conduites	Hydrogénoduc ATHES / MONS EN PEVELE	Air Liquide
III.a Utilisation de certaines ressources : communications			
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D. 25 C.G. du 20/08/1895 R.D. 125 C.G. du 20/08/1895	Conseil Général.
EL.11	ACCES AUX ROUTES EXPRESS ET DEVIATIONS D'AGGLOMERATIONS Servitude d'interdiction d'accès	R.D. 621 : Décret du 20/02/1979	Conseil Général ou Dir Nord
T1	VOIES FERREES Servitude de protection des lignes ferroviaires	Ligne LGV Gonesse-Lille Frontière	Sncf
T7	RELATIONS AERIENNES Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	Commune située dans les limites d'un cercle de 24 km centré sur l'aérodrome de CAMBRAI – EPINOY	District aéronautique
IV.a Salubrité			
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

Arrondissement de Douai
Commune de ESQUERCHIN - 59553
Tableau des Obligations Diverses

N° 01/009

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
Ia – Ressource en eau			
ZDH SDAGE	Zones à dominantes Humides du Sdage de 2009	Présence de zones à dominante humide Voir le Sage pour les délimitations des zones humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
I b - Conservation du patrimoine culturel			
ARCHEO	RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES	Site lieu-dit « Fossé Pouilleux »	Drac
LB	LOI BARNIER Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	A 21- Autoroute (protection 100m) D 621 – Départementale - Route à grande circulation (protection 75 m)	Dir Conseil Général
II a - Utilisation de certaines ressources : mines et carrières			
I.6	MINES ET CARRIERES Protection de la concession	Concession minière H.B.N.P.C. sur une partie du territoire communal	Brgm/Dpsm
IVa - Salubrité			
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	Rocade NORD, EST et SUD de DOUAI Type 2 – Tableau 1 T.G.V. Type 2 – Tableau 1	Ddtm
IVb - Sécurité			
1.a	MOUVEMENTS DE TERRAIN Protection autour des puits de mines	Nbre de Puits de Mine recensés : 1	Brgm/Dpsm
Lb	Aléas Miniers – Zone 5	Type : Gaz de mine, Effondrement Voir Étude Inéris pour le détail	Dreal
V.B. Participations financières (à compter du 01/03/2012)			
	TAXE D'AMENAGEMENT		Ddtm
	- Part Communale	3% D.C.M. du 25/11/2011	
	- Part Départementale	1,45% D.C.G. du 28/11/2011	